

COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE

TRAVAUX D'AMELIORATION DE LA VOIRIE FDAC 2023

SUIVI DES TRAVAUX

COMPTE RENDU N°6 : lundi 17 07 2023 – Date de diffusion : 17 07 2023

Objet de la réunion : suite visite chantier et repérage du 17 07 2023

- Présent : M. Tyré , M. Dufoi

1. RAPPEL DU MARCHE

- Les travaux de voirie au titre du FDAC 2023
- ENTREPRISE BERNARD TPGT, notifié le 15 11 2022

2. MAIRIES CONCERNEES

L'opération 2023 concerne les mairies suivantes :

- Aigre (OS2)
- Ambérac (OS2)
- Aunac (OS2)
- Aussac (OS1)
- Barbezières (OS1)
- Besse (OS1)
- Celettes (OS1)
- Charmé (OS3)
- Chenon (OS1)
- Chapelle (la) (OS2)
- Fontenille (OS2)
- Fouqueure (OS1)
- Gours (les) (OS1)
- Ligné (OS2)
- Lupsault (OS4 ?)
- Maine de Boixe (OS2)
- Mansle Les Fontaines (OS3)
- Montignac (OS2)
- Puyréaux (OS1)
- Ranville (OS1)
- Saint amant de Boixe (OS3)
- Saint Fraigne (OS3)
- Saint Front (OS1)
- Saint Groux (OS1)
- Tusson (OS1)
- Vars (OS2)
- Verdille (OS3)
- Vervant (OS2)
- Vouharte (OS2)
- Villejoubert (OS3)
- Xambes (OS2)

INTERVENANT			COORDONNEES	
C.C. Cœur de Charente	M. Croizard, Président	direction@coeurdecharente.fr	05 45 20 68 46	
C.C. Cœur de Charente	M. Bertrand Vice P	dbertrand@coeurdecharente.fr	06 85 51 72 22	
C.C. Cœur de Charente	Mme Mevellec Directrice	direction@coeurdecharente.fr		
C.C. Cœur de Charente	M Izoré technicien	fizore@coeurdecharente.fr	05 45 20 51 40	06 15 42 16 19
AIGRE	M. Combaud, Maire	contact-aigre@aigre.fr	05 45 21 10 56	06 89 20 65 70
	M. Typhonnet adjoint	christophe.typhonnet@gmail.com		06.38.25.03.52
AMBERAC	M. Combaud, Maire	mairie.amberac@orange.fr	05 45 21 13 65	06 14 58 42 58
AUNAC	M. Champaloux	mairie.aunac-accueil@orange.fr	07.49.16.80.11	
AUSSAC	M. Liot	mairie@aussac-vadalle.fr	05.45.20.61.60	06 49 30 62 17
	M. Chambre			06 25 04 94 53
BARBEZIERES	Mme Boizumault	barbezieres@wanadoo.fr sboizumault-mairie@orange.fr	05 45 21 00 62	06 33 35 03 50
BESSE	M. Lizot	mairie@besse16140.fr	05 45 31 72 95	06 75 41 19 81
CELETTES	M. Aguesseau	cellettes.mairie@orange.fr	05 45 22 28 54	
CHARME	M. Borne	mairie@charme16083.fr	05 45 31 41 61	
	M. Rabioux		06 28 34 52 86	
CHENON	Mme Mainguet	mairiedechenon@wanadoo.fr	05 45 22 52 77	06 03 89 64 41
CHAPELLE (la)	Mme Cecchin	mairie.la.chapelle@wanadoo.fr	05 45 21 12 73	06 37 71 17 29
FONTENILLE	M. Coyaud	secretariat@mairie-fontenille.fr	05 45 22 21 47	
FOUQUEURE	M. FLAUD, Maire	mairie@fouqueure.fr	05 45 39 07 46	06 80 17 14 53
GOURS (les)	M. TEXIER, Maire	les-gours.commune@orange.fr	05 45 21 03 25	06 71 15 65 03
LIGNE	Mme Gagnere maire	mairie.ligne@wanadoo.fr		06 40 81 52 57
LUPSAULT	M. DURAND, Maire	mairie-lupsault@wanadoo.fr	05 45 21 02 00	06 08 96 30 77
MAINE DE BOIXE	Mme Papillaud	mairie.mainedeboixe@wanadoo.fr		
MANSLE LES FONTAINES	M. Croizard	mairie.mansle@orange.fr	05 45 22 86 31	
	M. Gauthier	jean-claude.gauthier0770@orange.fr	06 82 60 25 47	
	M. Boireau		06 08 23 90 82	
				N° Astreinte : 06 33 62 28 95
MONTIGNAC	M. Chabauty	mairie.montignac-chte@orange.fr	05.45.39.70.09	
PUYREAUX	M. Bertrand maire	mairie@puyreaux.fr	05 45 22 26 09	06 85 51 72 22
	M. Vidal adjoint	lvidal@puyreaux.fr		06 68 95 06 53
RANVILLE	Mme Jeune	mairie.ranville.breuillaud@wanadoo.fr	05 45 21 00 14	
	M. jeune adjoint			06 80 30 06 38
SAINT AMANT DE BOIXE	Mme Giroux Mallot	mairie@saintamantdeboixe.fr	05 45 39 72 15	
	M. Deschaud-droit			06 44 80 33 87
SAINT FRAIGNE	Mme Marcelin	mairie-saint-fraigne@wanadoo.fr	05 45 21 37 67	
	M. Bonnet Michel			06 73 35 53 22
SAINT FRONT	M. Charriaud	mairie-saintfront@orange.fr	06 30 74 79 43	
SAINT GROUX	Mme faure	mairie.saintgroux@wanadoo.fr	05 45 20 38 65	06 24 25 37 30
	M. Baussant			06 45 82 39 94
	M. Guillard			06 42 33 61 32
TUSSON	M. Bouchet	mairie.tusson@wanadoo.fr	05 45 31 70 49	06 50 13 62 09
VARS	M. De Lustrac	mairie@vars16.fr	0545397770.	
	M. Penaud	apenaud@vars16.fr	06 84 49 10 79	
VERDILLE	Mme Chavouet	mairie.verdille@wanadoo.fr	05 45 21 00 94	
	M.		06 70 65 13 10	
VERVANT	Mme Magnant maire	mairie-vervant@orange.fr	05 45 39 77 68	
VOUHARTE	M. Michonneau	mairie-vouharte@orange.fr	05 45 39 75 18	06 24 36 21 82
VILLEJOURBERT	M. Sevrit	mairie.villejoubert@wanadoo.fr		06 22 29 88 34
XAMBES	Mme Jerome	mairie.xambes@wanadoo.fr	05 45 39 87 47	06 12 36 64 36
Maître d'œuvre BETG	M. TYRE	betg16@orange.fr	05-45-23 75 97	06 89 73 45 53
Entreprise BTPGT	M. Bernard	t.bernard@bernard-tpgt.com	05 45 65 03 65	06 08 60 13 10
Entreprise BTPGT	M. Moreau	d.moreau@bernard-tpgt.com		06 32 19 46 81
Entreprise BTPGT	M. Jouanaud	e.jouanaud@bernard-tpgt.com		06 32 19 27 07

3. COMPTE RENDU ET COORDONNEES

NB : Les coordonnées ci-dessous sont mises à jour et sont à vérifier par les mairies.
M. TYRE souhaiterait que les coordonnées téléphoniques des responsables voiries (portable) soient également vérifiées et complétées, c'est plus facile pour informer de l'arrivée de l'entreprise ou pour régler un problème.

M. Tyré rappelle que les mairies et l'entreprise peuvent compléter le compte rendu qui sera alors modifié. Sans observation sous un délai de 5 jours, à réception, ce compte rendu sera considéré accepté par l'ensemble des destinataires.

4. BON DE COMMANDE EMIS

A ce jour, 4 bons de commande ont été émis.

5. PLANNING

Le chantier est prévu jusqu'au 30 09 2023.

Equipe de préparation

- Ambérac
- Fouqueure
- Tusson
- Ligné
- Charmé

Une autre équipe à St Amand de Boixe pour les rue Rampaud à partir de Mercredi 19 juillet

6. RAPPEL AUX MAIRIES

Les mairies doivent :

- Faucher : fortement conseillé avant la mise en œuvre des enduits
- Elaguer
- Désherber ou ôter toute végétation sur chaussée
- Préparer les arrêtés de voirie

7. RAPPEL SIGNALISATION ET AUTORISATION DE VOIRIE

Rappel Signalisation des chantiers

PRESCRIPTIONS GENERALES :

- Le Cabinet BETG insiste sur le maintien, pendant et après les travaux, d'une signalisation adaptée sur les chemins traités :



AK5



AK4



AK22

Arrêtés de voirie

L'entreprise demande les arrêtés de voirie.

8. Chantier en cours

La Chapelle, Vervant, Celettes

- terminé

Vouharte

- Préparation terminée
- Revêtement en cours

Ambérac

- Préparation ce jour ou demain mardi 18 juillet
- Revêtement à priori cette semaine
-

Xambes

- Revêtement cette semaine

Saint Amant de Boixe

- Concernant la rue Rampaud
 - Dans le barreau en descente côté bourg (et non côté mairie)
 - L'altimétrie, des descentes de dalles et la présence d'un tampon dans l'axe nous oblige un peu à décaler la ligne de pose au 2/3 et non dans l'axe...cela ne génère pas de contrainte hydraulique juste le visuel..mais on reste en effet ruelle.

9. REPERAGE DE CHANTIER ET OBSERVATIONS

Fouqueure

- VC Gros Buisson
 - Implantation des corrections de l'assiette routière
 - M. Flot est invité a validé les tracés

Tusson

- VC le pré du frêne
 - Repérage : RAS sur le chantier
 - Env 123 m depuis le raccord 2022
- VC 113
 - Réparations du petit carrefour devant le bâtiment
 - Puis réparation du carrefour en X à l'autre extrémité
 - Repérage : RAS sur le chantier

Charmé

- VC Inchaud
 - Repérage : RAS sur le chantier

Bessé

- VC les Barres (et non impasse du Puits)
 - Repérage : section 3
 - Réparations de l'itinéraire

Saint Fraigne

- VC merlageau
 - Repérage : RAS sur le chantier
 - Sections à réparer
 - Et section à réparer et à enduire
 - Bien travailler les 15 m au pont
- VC Courtioux
 - Repérage : RAS sur le chantier
 - Travailler la rive côté bordure neuve afin d'effacer le ressaut

Aigre

- VC Allenet
 - Dépose des 21 + 9 m de caniveau repérés cet hiver
 - Reprofilage en enrobé bombé ou en cunette (pour les 9 m)
- VC Traversière
 - Dépose des 15.5 m de caniveau repérés cet hiver
 - Reprofilage en enrobé en cunette (fe à créer)
- VC Impasse Gendarmerie
 - Traiter l'impasse
 - Y compris la rive gauche (sauf au doigt des végétaux)
 - L'entreprise alerte les riverains
- VC Impasse Servanterie
 - Traiter l'impasse y compris l'entrée au fond à gauche
- VC Impasse n° 17
 - Traiter l'impasse
 - RAS
- VC impasse vers rue Traslefour
 - Traiter l'impasse en L

- Alerter les riverains

- VC impasse vers garage
 - Réparer et enduire seulement la partie du fond et devant les poteaux EDF

- VC impasse vers jardins
 - Réparer

- VC 205 Saint Aubin
 - Attention de la mairie requise
 - La souche de l'arbre n'est pas enlevée et cela ne permet pas de poser les caniveaux et d'élargir la voie pour améliorer la giration
 - Sera-t-elle enlevée ?
 - La démolition est moins importante que prévue et la ligne caniveau est donc réduite rive gauche à descendre la rue de l'Ouche
 - La ligne caniveau est arrêté à l'angle (env 20.00m au lieu de 32 m), aucun intérêt à terrasser en pied d'une ruine, risque ?

